

# Valérie Hayer et Fabienne Keller

## La solution au défi migratoire est européenne

A la suite de l'annonce par l'exécutif de la préparation d'une nouvelle loi sur l'immigration, prévue pour 2025, les eurodéputées appellent à privilégier les actions à l'échelle de l'Union européenne

**P**as une semaine sans une nouvelle salve de déclarations et de propositions controversées sur l'immigration. Depuis son entrée au gouvernement de Michel Barnier, les positions du ministre de l'intérieur relèvent trop souvent de la seule idéologie au prix de l'utilité de l'action publique. De son avis sur l'aide médicale d'Etat (AME), qui défie la logique sanitaire, à sa fascination pour les solutions dites « innovantes » que portent les dirigeants d'extrême droite en Europe, force est de s'interroger sur la proximité des positions de Bruno Retailleau avec certains argumentaires du Rassemblement national et de ses alliés européens.

Au détriment, hélas, des intérêts des Français. Le président de la République l'a rappelé à l'issue du sommet européen du 17 octobre, les migrations sont un défi européen exigeant une réponse européenne. Il est vain de considérer que la seule échelle nationale offrirait à notre pays la pleine maîtrise de ses frontières.

Il en va de même en Italie, où le ministre de l'intérieur s'est rendu avec le premier ministre et où Giorgia Meloni vient de lancer une politique d'externalisation migratoire... qui connaît déjà des déboires, avec l'invalidation par la

justice italienne du placement en rétention des tout premiers migrants transférés en Albanie.

La solution au défi migratoire est européenne. C'est pourquoi, depuis 2019, au Parlement, nous travaillons à des réponses concrètes, efficaces et durables. L'adoption du pacte sur la migration et l'asile au printemps dernier est une étape historique, inédite par son ampleur. Car avec le pacte, ce sont dix ans de négociations qui ont abouti à des outils inédits et communs entre les Vingt-Sept pour lutter contre l'immigration irrégulière, mieux contrôler les arrivées aux frontières extérieures de l'Union, accélérer les procédures d'asile et assurer la protection de ceux qui sont persécutés.

Parlons concrètement. Le pacte prévoit une nouvelle procédure aux frontières de l'Europe, pour traiter plus vite les demandes d'asile des personnes qui arrivent de manière irrégulière sur notre sol et qui ont peu de chances de recevoir l'asile ou sont considérées comme dangereuses.

C'est une véritable révolution. Car, à leur arrivée, elles seront maintenues à la frontière, dans des centres sous contrôle, et recevront une décision d'asile en quelques semaines. L'Europe s'ap-

prête enfin à décourager les flux irréguliers qui ne relèvent pas de l'asile.

Mais ce pacte n'est pas encore en place. La loi demande qu'il le soit d'ici à l'été 2026. Nous appelons à ce que les Etats membres mettent tout en œuvre pour l'appliquer le plus tôt possible. Nous en sommes à dix-neuf lois françaises sur l'immigration en l'espace de vingt ans. Avant de se lancer dans une énième loi, mettons en place ces outils, qui viennent d'être adoptés après un travail commun mené par notre famille Renew Europe avec la gauche et la droite européenne, malgré l'opposition incompréhensible de tous les députés socialistes et Les Républicains français.

### Bâtir des solutions robustes

En 2023, seules 23 % des personnes ayant reçu une décision de retour dans l'Union étaient effectivement reconduites vers un pays tiers. Si ce constat d'échec est sans appel, l'enjeu se situe aussi dans la meilleure coordination des personnels et le renforcement de l'action européenne. La solution ne se trouve pas dans de simples mesures nationales de surface.

Nous ne serons jamais du côté de ceux qui veulent externaliser la politique des retours dans des « hubs » loin de chez nous. De tels centres sont inefficaces, coûtent une fortune au contribuable et nous rendraient vulnérables au chantage de pays tiers, sans pour autant régler le délicat sujet de l'obtention des laissez-passer.

Les uns après les autres, les tentatives des gouvernements de créer de tels systèmes se révèlent être des impasses.



**IL EST VAIN  
DE CONSIDÉRER  
QUE LA SEULE ÉCHELLE  
NATIONALE OFFRIRAIT  
À NOTRE PAYS  
LA PLEINE MAÎTRISE  
DE SES FRONTIÈRES**

Nous défendons la révision de la directive européenne de 2008 sur les retours, afin de simplifier les procédures de retour, et d'assurer la reconnaissance mutuelle des décisions de retour entre Etats membres pour lutter contre les flux irréguliers de ressortissants étrangers sous le coup d'une obligation de quitter le territoire. Plus que jamais, pensons et agissons en Européens.

Nous défendons une action européenne et internationale résolue pour casser le business lucratif des réseaux criminels de passeurs et prévenir les départs avec le soutien du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations, tout en bâtissant des solutions européennes robustes face aux menaces hybrides de la Russie et de la Biélorussie qui instru-

mentalisent les flux de migrants pour déstabiliser l'Europe.

Cessons aussi de mêler tous les types d'immigration dans le débat public. Combien de secteurs dits « en tension » s'effondreraient sans la main-d'œuvre étrangère? Si la restauration et le bâtiment sont bien connus, on parle moins de services publics-clés comme nos hôpitaux.

L'absence d'une politique européenne de migration de travail est l'une des causes principales des flux irréguliers qui font la fortune des réseaux. Renforcer ces politiques à l'échelle de l'Europe permettrait aussi d'améliorer la coopération des pays tiers concernés en matière de réadmission de leurs ressortissants nationaux qui n'ont pas le droit de séjour en Europe.

Bref, bâtissons des partenariats globaux mutuellement bénéfiques, dans tous les domaines de coopération. Cherchons à obtenir des résultats concrets plutôt que des dépêches de presse. Voilà notre priorité au Parlement européen, avec pour seule boussole l'efficacité. Les Français et les Européens veulent des résultats. Soyons à la hauteur. ■

---

**Valérie Hayer** est députée européenne et présidente du groupe Renew Europe au Parlement européen;  
**Fabienne Keller** est députée européenne Renew Europe, spécialiste des questions d'asile et de migration